



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ



Résidence C&D 2022

Appel à candidatures



Jade De Rooster, lauréate 2020

PRESENTATION

Lancée en 2018 par la Fondation Culture & Diversité et la Cité internationale des arts, la Résidence C&D s'adresse aux jeunes artistes plasticiens diplômés ayant participé aux programmes Egalité des Chances menés par la Fondation Culture & Diversité, afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Depuis sa création en 1965, la [Cité internationale des arts](#) accueille en résidence des artistes du monde entier. C'est un lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures, où les artistes rencontrent leurs publics et des professionnels. En partenariat avec 135 organismes français et internationaux, elle accueille chaque mois plus de 300 artistes de toutes disciplines pour des durées pouvant aller à plus de 6 mois.

L'objectif de la [Résidence C&D](#) est de permettre, chaque année, à un jeune artiste plasticien diplômé, ayant participé aux programmes Egalité des Chances de la Fondation Culture & Diversité, d'être accompagné dans sa création.



Alex Ayivi, lauréat 2019

Le résident bénéficie d'un atelier-logement pendant 4 mois, d'avril à juillet 2022, à la Cité internationale des arts.

Le travail du résident sera présenté en septembre 2022 dans la Petite Galerie de la Cité internationale des arts, l'un de ses espaces d'exposition, dans le cadre du Festival les Traversées du Marais.

Le résident sera accompagné, tout au long de sa résidence, par un commissaire d'exposition, à la fois dans la définition et dans la restitution de son projet.

Au sein de la Cité internationale des arts, le résident a à disposition :

- Un atelier-logement : lieu de vie et de production, d'une superficie variant de 25m² à 55m², l'atelier est conçu pour allier production et vie quotidienne. Il se compose d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bain et d'un espace nuit
- Des moyens techniques : auditorium, studio de répétition, ateliers collectifs (atelier gravure et sérigraphie, four à céramique)
- Une connexion internet
- Un temps de monstration à l'issue de la résidence

La Fondation Culture & Diversité attribue au résident :

- Une bourse de vie (de 500 € par mois pendant 4 mois)
- Une bourse de production (en fonction du projet et allant jusqu'à 2 000 €)

CONDITIONS

- Avoir participé à un programme Egalité des Chances de la Fondation Culture & Diversité
- Avoir fini vos études et être diplômé
- Être âgé de plus de 18 ans et de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 2022 ou être diplômé depuis moins de 5 ans
- Maîtrise des rudiments d'anglais souhaité

N.B : Les candidats ne peuvent pas postuler plus de trois fois à la Résidence C&D

CALENDRIER

- Appel à candidatures : du 15 octobre au 30 novembre 2021
- Jury de sélection : fin janvier 2022
- Résidence : du 4 avril au 27 juillet 2022
- Exposition : septembre 2022, Petite Galerie de la Cité internationale des arts

FORMALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être déposées entre le 15 octobre et le 30 novembre 2021 via le formulaire suivant : <https://forms.gle/XevkL9Tv1ewF5FnN6>

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants (au format PDF) :

- Un CV
- Un portfolio
- Une note de présentation du projet de résidence et un budget prévisionnel
- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail et/ou lettres de recommandation

La sélection du résident se fait sur étude des dossiers, par un jury composé de représentants de la Cité internationale des arts, de la Fondation Culture & Diversité et de personnalités de l'art.

DECOUVREZ LES PRECEDENTS LAUREATS DE LA RESIDENCE C&D

- Le lauréat 2019 : [Alex Ayivi](#) et son projet [La MUA](#)
- La lauréate 2020 : [Jade De Rooster](#) et son projet [Souvenirs de Jiufen](#)
- La lauréate 2021 : [Elen Hallegouet](#), exposition à la Cité internationale des arts prévue en avril 2022



Elen Hallegouet, lauréate 2021